L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI, 17 AVRIL 1888.

PETITES ANNONCES.

PENSION—Grandes chambres bien aérées, à $2, $3 et $4 la semaine; pension, $3.50; dans une famille française, 216 Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe. 4 avril—

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $50 à $50,000. 29 déc—6m

A LOUER.

A LOUER—La Boulangerie avec deux fours No 128 rue Mars s, très bien située et en bon état, à un prix modéré. Pour les conditions, s'adresser No 41 Nord Remparts. 31mars—15f.

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de comptoir et étagères pour grocerie ou magasin. S'adresser No 137 rue St. Pierre. 24mars—1m.

ANNONCES POLITIQUES.

TICKET REPUBLICAIN.

GOUVERNEUR,
H. C. WARMOTH
de Plaquemines.

LIEUTENANT GOUVERNEUR,
ANDR W HERO, Jr.,
d'Orléans.

SECRÉTAIRE D'ÉTAT
JOHN F. PATTY,
de Ste-Marie.

TRÉSORIER,
B. F. FLANDERS,
de Lafayette.

AVOCAT GÉNÉRAL,
ROBERT RAY,
de Ouachita.

AUDITEUR,
JAMES FORSYTHE,
de Catahoula.

Election 17 avril 1888.

Attendu que le parti républicain s'est voué à l'éducation de tout le peuple et est en faveur de toutes les tentatives qui pourront être faite pour placer l'instruction sur une base solide dans l'Etat de la Louisiane;

Attendu que la place de surintendant de l'instruction publique n'a pas de caractère politique;

Attendu que dans la personne de l'Hon. Joseph A. Breaux, de la paroisse Ibérie, nous reconnaissons un ami dévoué des intérêts de l'éducation en Louisiane, un conservateur à vues larges et libérales dont l'honnêteté, l'intégrité et la haute compétence ne sont contestées par personne; et dont l'élection assurera, par suite d'une justice égale, l'extirpation de l'ignorance dans toutes les classes, en dehors des questions de race, de couleur ou de servitude antérieure.

Résolu que nous engageons les électeurs républicains de cet Etat à accorder leurs suffrages à l'Hon. Jos. A. Breaux pour la place de surintendant de l'instruction publique.

PLATEFORME.

Nous, les représentants du parti républicain en Louisiane, réunis en Convention, déclarons que les résolutions suivantes sont l'énoncé des principes cardinaux du parti républicain de cet Etat.

Nous attestons notre dévouement aux doctrines essentielles et co. sacrées par le temps du républicanisme, telles qu'elles sont énoncées dans la plateforme nationale du parti réuni en Convention à Chicago, en juillet 1884, persuadés que l'exécution impartiale et la mise en vigueur de cette plateforme assurera efficacement le maintien des institutions libres et libérales et du gouvernement populaire.

Nous condamnons les tendances au commerce libre de l'administration du Président Cleveland et l'organisation de la Chambre des Représentants à Washington qui a nommé pour speaker un champion du libre échange lequel a composé le comité des voies et moyens de manière à mettre en péril toutes les industries protégées du pays et notamment celles de notre Etat—le sucre et le riz. Nous voyons avec étonnement nos représentants au Congrès voter pour l'organisation que nous condamnons.

Nous n'avons pas vu avec moins de surprise la dernière convention démocratique à Baton Rouge ignorer entièrement la question de protection pour nos industries, et, par sa cordiale adhésion au Président Cleveland, donner la preuve manifeste de sa sympathie pour les tendances pernicieuses de son administration, si dangereuse pour la prospérité de notre Etat bien aimé et du peuple.

Croyant qu'il est du devoir du gouvernement national et du gouvernement d'Etat de favoriser et de protéger les intérêts agricoles et manufacturiers ainsi que les industries de l'Etat, nous nous engageons à faire tous nos efforts pour obtenir une législation qui sauvegarde le principe américain de la protection pour toutes nos industries, en dehors de toute considération de temps, de place ou de localité, dans le but d'assurer au travail et au capital leurs droits et leurs privilèges et de les protéger contre la concurrence et l'intervention étrangère.

Nous dénonçons comme en complète contradiction avec l'esprit et l'essence des quatorzième et quinzième amendements à la Constitution des Etats Unis les mesures de prescriptions adoptées par le gouvernement d'Etat dans les affaires politiques et dans la mise en vigueur d'une loi d'élection corruptrice dans le but avéré de priver de leurs droits de libres citoyens américains.

Nous nous portons comme garants de l'adoption par le parti républicain d'une administration économique; nous condamnons le système en vertu duquel le parti démocratique entasse dette sur dette en faisant voter par le corps législatif des allocations inégales, injustes, hors de toute proportion avec les revenus de l'Etat.

Nous approuvons et acceptons le règlement de la Dette d'Etat, tel qu'il a été prévu par la Constitution de l'Etat et déclarons que le revenu provenant de la taxe levée pour le paiement de l'intérêt annuel de la dette sera religieusement appliqué au but pour lequel il a été imposé et que la somme qui dépassera le montant requis, sera mise de côté et servira de fonds d'amortissement pour le rachat des bons d'Etat.

Nous insistons sur le maintien et la protection de nos levées publiques dans toute l'étendue de l'Etat et nous nous engageons à consacrer autant des fonds publics qu'il sera nécessaire pour atteindre ce résultat, de telle sorte que notre population soit toujours protégée contre les inondations du Mississipi et de ses tributaires.

Nous approuvons la loi du Congrès qui alloue la somme de $15 000, chaque année, pour l'entretien des Stations d'agriculture dans les différents Etats. Nous recommandons à notre Législature d'Etat d'y ajouter la somme nécessaire pour atteindre le but requis de façon à nous assurer les meilleures méthodes de culture de nos différents produits.

Nous applaudissons à l'engagement pris cordialement et les efforts faits par le parti républicain, pour l'éducation populaire sur une base solide et durable, et nous requérons vivement nos représentants au Congrès de ne rien épargner pour obtenir l'adoption du Bill d'instruction de Blair.

Nous appelons de grand cœur l'immigration dans notre Etat, mais nous condamnons l'importation des travailleurs liés par un contrat, ce qui tend à abaisser les salaires des nôtres et à priver ces derniers d'un emploi qu'ils occupe raient autrement.

Nous condamnons l'usage du labeur des "convicts" en dehors des travaux publics, et nous demandons qu'on ne le mette pas en concurrence avec le travail libre.

Le parti républicain est le parti des travailleurs et cherche, avant tout, à protéger le labeur de ces derniers contre la concurrence du travail des esclaves, des péons, des ouvriers européens engagés à travail et au rabais. Pour arriver à ce but, nous voulons qu'on lève des droits sur leurs produits, de façon que le travail américain reçoive toujours une ample compensation.

Nous déplorons les grèves comme funestes et produisant l'anarchie; nous recommandons l'arbitrage comme le moyen de conciliation qui doit être employé chez toute nation civilisée, pour ajuster les différends entre les patrons et les ouvriers.

Nous invitons nos concitoyens de la Louisiane, sans distinction de parti, à coopérer avec nous au maintien des intérêts sacrés de l'Etat avec lequel nous sommes complètement identifiés et confiants dans l'arrivée au pouvoir du parti républicain, assurés dix mois d'avance, nous assurons à tout homme qui res, ecte et observe la loi, à toute industrie qui contribue à la prospérité de la Louisiane le juste encouragement que toute communauté s'honore de donner et qui lui assure la paix et le progrès.

16 mars—1 mois

AVIS AUX CREANCIERS

H. Grochel & Co. vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 19,625—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Olivier Marionneaux, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

13 avril—13 18 22

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Joseph E. Comes vs ses créanciers—No 23,566—Division D—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Joseph E. Comes soit convoquée et tenue pardevant John R. Légier, notaire, à son bureau No 58 rue Royale, en cette ville, le SAMEDI, 28ème jour d'avril 1888, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et en attendant, que toutes procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que F. B. Thomas, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1888.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20mars—3f au 28 avril

Chas. Van Benthuysen vs ses créanciers et les créanciers de Van Benthuysen & Graneberg ou le Crescent Jelly Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,718—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par D. A. S. Vaught syndic provisoire et syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 avril—11 15 20

AVIS est par les présentes donné qu'on s'adressera à la prochaine session de la Législature, pour la passation d'une loi à l'effet de rembourser à la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans la somme de douze cents piastres, excédant payé par elle sur la somme qu'elle aurait pour la licence d'Etat pour l'année 1884.

Nouvelle-Orléans, 6 avril 1888.

6 avril—6 13 20 27 mai 1 4.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

Grand Tirage à Numéro Simple, —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 8 MAI 1888.

GROS LOT: $150,000

AVIS.—Billets $10 seulement DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000..		$150,000
1 .. .. de	50,000..		50,000
1 Lot de....	20,000..		20,000
2 Lots de....	10,000..		20,000
4 Lots de....	5,000..		20,000
20 Lots de....	1,000..		20,000
50 Lots de....	500..		25,000
100 Lots de....	300..		30,000
200 Lots de....	200..		40,000
500 Lots de....	100..		50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100	Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100	.. ..	200..	20,000
100	.. ..	100..	10,000
1000	.. de terminaison	50..	50,000
2,179	Lots s'élevant à..........		$535,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans sa charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des lignes anonymes.

Bureaux d'Election.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLÉANS, HÔTEL DE VILLE, 7 avril 1888.

Conformément aux dispositions de la section 12 de la loi 58 de la session extraordinaire de 1877 et de la section 3 de la loi No 123, de 1880, avis est par le présent donné des bureaux d'élection, ci-après indiqués, dans les différents precincts, ainsi qu'il y est pourvu par les ordonnances Nos 6503 et 6519, séries de l'Administration, du 1er et du 8 juin 1880, pour l'élection qui doit avoir lieu dans la paroisse d'Orléans MARDI, 17 avril 1888:

PRECINCTS.

PREMIER WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Thalia à Felicity; coin nord-ouest de Hunter et Peters.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Constance, de Thalia à Felicity; 123 Annonciation, entre Robin et Race.

Troisième Precinct—De Constance à Prytania, de Thalia à Felicity; coin Constance et Orange.

Quatrième Precinct—De Prytania à Carondelet, de Thalia à Felicity; 441 St-Charles, entre Polymnia et Euterpe.

Cinquième Precinct—De Carondelet à Franklin, de Thalia à Felicity; 316 Terpsichore, entre Dryades et Baronne.

Sixième Precinct—De Franklin à Claiborne, de Thalia à Felicity; coin sud-ouest de Locust et Melpomene.

DEUXIEME WARD.

Premier Precinct—Du Fleuve à Annonciation et Tchoupitoulas, de Julie à Thalie; coin Commerce et St-Joseph.

Deuxième Precinct—D'Annonciation et Tchoupitoulas à Camp, de Julie à Thalie; 267 Magazine.

Troisième Precinct—De Camp à Baronne, de Julie à Thalie; coin St-Charles et Erato.

Quatrième Precinct—De Baronne à Franklin, de Julie à Thalie; Erato entre Dryades et Baronne.

Cinquième Precinct—De Franklin à Locust, de Julie à Thalie; Liberté et Clio.

Sixième Precinct—De Locust à Thalie; coin Erato et Locust.

TROISIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à la rue Magazine, de Canal à Julie; coin Tchoupitoulas et Girod—Geo. Morris' Rose Bud Saloon.

Deuxième Precinct—De Magazine à Carondelet, de Canal à Julie; 62 Carondelet, près Perdido.

Troisième Precinct—De Carondelet à Dryades, de Canal à Julie; 109 Baronne.

Quatrième Precinct—De Dryades à Bassin, de Canal à Julie; 233 Commune, près Remparts.

Cinquième Precinct—De Bassin à Liberty, de Canal à Julie; 270 1/2 rue Commune.

Sixième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Julie; 369 rue Poydras.

Septième Precinct—De Liberté à Claiborne, de Perdido à Canal; 362 rue Commune.

Huitième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Julie; coin Claiborne et Gravier.

Neuvième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Gravier à Canal; 385 Commune.

Dixième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à Julie; coin Banks et Miro.

Onzième Precinct—De Broad à Metairie Road, de Canal à Julie; coin Canal et White.

QUATRIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Dauphine, de Canal à St. Louis; coin Conti et Passage de la Bourse.

Deuxième Precinct—De Dauphine à Tremé, de Canal à St. Louis; No 9 Nord Bassin.

Troisième Precinct—De Tremé à Claiborne, de Canal à St Louis; Canal et Robertson.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Johnson, de Canal à St. Louis; 365 Canal, près Prieur.

Cinquième Precinct—De Johnson à Broad, de Canal à St. Louis; 491 Canal, près Tonti.

Sixième Precinct—De Broad au Lac Pontchartrain, et de la rue du Canal et Nouveau Canal au Canal Orléans et la rue St. Louis; Douane et l'Avenue Hagan.

CINQUIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, de St-Philippe à St Louis, No 6, St Pierre.

Deuxième Precinct—De Royale à Bourgogne, de St-Philippe à St. Louis; Dauphine 297, coin Dumaine.

Troisième Precinct—De Bourgogne à Marais, de St-Philippe à St-Louis; 175 Nord Remparts, coin Ste. Anne.

Quatrième Precinct—De Marais à Derbigny, de St-Philippe à St-Louis; 273 Dumaine, coin Claiborne.

Cinquième Precinct—De Derbigny à Miro, de St Philippe à St Louis; 377 Dumaine, près Galvez.

Sixième Precinct—De Miro au Lac Pontchartrain, et de St-Louis au Canal d'Orléans au Bayou St-Jean et St-Philippe; 446 Dumaine, coin Rocheblave.

SIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, d'Esplanade à St-Philippe; coin Esplanade et Royale.

Deuxième Precinct—De Royale à Remparts, d'Esplanade à St-Philippe; 360 Nord Remparts près Hôpital.

Troisième Precinct—De Remparts à Claiborne, d'Esplanade à St-Philippe; coin Bayou et Tremé.

Quatrième Precinct—De Claiborne à Galvez d'Esplanade à St Philippe; coin Chemin du Bayou et Claiborne.

Cinquième Precinct—De la rue Galvez au Bayou St-Jean, et d'Esplanade à St-Philippe; Ursuline entre Dorgenois et Broad.

SEPTIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Bourgogne, des Champs Elysées à Esplanade; S E coin Bagatelle et Bourgogne.

Deuxième Precinct—De Bourgogne à Marais, de Champs Elysées à Esplanade; St-Claude et Bagatelle.

Troisième Precinct—De Marais à Célestine, des Champs Elysées à St-Antoine; Claiborne et Bagatelle.

Quatrième Precinct—De Marais à Célestine, de St-Antoine à St Bernard; 450 Claiborne.

Cinquième Precinct—De Marais à Galvez, de St-Bernard à Esplanade; Claiborne, entre Esplanade et Kerlerec, côté fleuve.

Sixième Precinct—De Galvez et Célestine à Broad et le canal Marigny, des Champs-Elysées à Esplanade; 1 coin St Dorough No 9, Onzaga, entre Tonti et Rocheblave.

Septième Precinct—D'Esplanade, Broad et le canal Marigny au Lac Pontchartrain; Chemin du Gentilly, près le coin de la Grande Route St-Jean.

HUITIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Royale, des Champs-Elysées à l'Avenue Lafayette; Mandeville et Decatur.

Deuxième Precinct—De Royale à St-Claude, des Champs Elysées à l'Avenue Lafayette; coin Marigny et Dauphine.

Troisième Precinct—De St-Claude à Robertson, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; Urquhart entre Marigny et Mandeville.

Quatrième Precinct—De Robertson à la Promenade Floride, de Champs Elysées à l'avenue Lafayette; coin Roman et Champs-Elysées.

Cinquième Precinct—De la promenade de la Floride au Lac Pontchartrain, des Champs-Elysées à l'avenue Lafayette; Lake End.

NEUVIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Claude, de Lafayette à Cigat; coin Montégut et Peters.

Deuxième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Clouet à Pauline; Dauphine, entre Désirée et Elmire.

Troisième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pauline à Pologne; coin Mazant et Dauphine.

Quatrième Precinct—Du fleuve à St-Claude, de Pologne à la ligne inférieure; Peters, entre Egana et André.

Cinquième Precinct—De St Claude à la Promenade Floride de l'Avenue Lafayette à Pologne; Urquhart, entre Port et St Ferdinand.

Sixième Precinct—De la Promenade Floride la long de l'Avenue du Peuple au lac Pontchartrain, et de là le long du lac Pontchartrain aux Rigolets, et Rigolets au lac Borgne, et de là le long du lac Borgne au Bayou Bienvenu, et de là le long du Bayou Bienvenu à la Promenade Floride; habitation Vivant, Chemin de Gentilly.

DIXIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Thomas, de Félicité à Première; Ecole de police, Rousseau près Jackson.

Deuxième Precinct—De St-Thomas à Annonciation, de Félicité à Première; 147 Joséphine.

Troisième Precinct—De Annonciation à Magazine, de Félicité à Première; 192 Joséphine.

Quatrième Precinct—De Magazine à St Charles, de Félicité à Première; 204 Prytanée.

Cinquième Precinct—De St-Charles à Remparts, de Félicité à Première, station de police Farrell; St-Charles entre Jackson et Joséphine.

Sixième Precinct—De Remparts à Howard, de Félicité à Première; 438 St André.

Septième Precinct—De Howard au point de la rue Tonti, de Félicité à Première; coin Freret et Joséphine.

ONZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Chippewa, de Tolédano à Première; 21 avenue Washington, entre Fulton et Rousseau.

Deuxième Precinct—De Chippewa à Laurel de Tolédano à Première; 90 Washington avenue entre Annonciation et Laurel.

Troisième Precinct—De Laurel à Magasins, de Tolédano à Première; 116 avenue Washington, entre Constance et Laurel.

Quatrième Precinct—De Magasins à Prytanée de Tolédano à Première; avenue Washington entre Magazine et Camp.

Cinquième Precinct—De Prytanée à Dryades, de Tolédano à Première; coin N. E. de l'avenue Washington et Baronne.

Sixième Precinct—De Dryades à Liberté, de Tolédano à Première; avenue Washington, entre St-Denis et Dryades.

Septième Precinct—De Liberté au canal Melpomène, à la pointe de Tolédano à Première; avenue Washington entre Magnolia et Clara.

DOUZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de Tolédano à l'avenue Napoléon; 39 Penniston, entre Laurel et Jersey.

Deuxième Precinct—De Laurel à Camp, de Tolédano à l'avenue Napoléon; 1016 Magazine, coin Penniston.

Troisième Precinct—De Camp à Broad, de Tolédano à l'avenue Napoléon; 497 Prytania, près Antonine.

TREIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Laurel, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Tchoupitoulas et Upperline.

Deuxième Precinct—De Laurel à Prytania, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; coin Bordeaux et Magazine.

Troisième Precinct—De Prytania à Broad, de l'avenue Napoléon à l'avenue Peters; Valence, entre Dryades et St. Denis.

QUATORZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St Charles, de l'avenue Peters à Lowerline; Boulevard Exposition et Magazine.

Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomène tail race, de Lowerline à la ligne de l'avenue Peters, Broad à Melpomène tail race; coin Green et Edmond.

QUINZIÈME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Verret et du fleuve à Market; coin Séguin et Peter, marché.

Deuxième Precinct De Verret à l'avenue Verret, et du fleuve à Market; coin Elmi à et Eliza.

Troisième Precinct—De la rue Market à la ligne de division entre les paroisses d'Orléans et de Jefferson et du fleuve à Verret; Newton, entre Verret et Olivia.

Quatrième Precinct—De l'avenue Verret à la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier et du fleuve à la ligne de paroisse; coin Chemin Public et le canal Verret, entrepôt M. Gallagher.

Cinquième Precinct—De la ligne supérieure de la propriété de J. B. Olivier à la ligne de division de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines; Tunisburg; entrepôt James Lawton.

Sixième Precinct—De la ligne de la propriété de Mme E. Lewis et le Couvent des Ursulines à la ligne des paroisses d'Orléans et Plaquemines, et du fleuve aux paroisses d'Orléans et Jefferson; Second Baptist Church, chemin du raccourci.

SEIZIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à St-Charles, et de Lowerline à l'avenue Carrollton; Burdette, entre Commercial et Macarty.

Deuxième Precinct—De St-Charles à Melpomene tail-race, et de Lowerline à l'avenue Carrollton. coin Hampson et Washington.

DIX-SEPTIEME WARD.

Premier Precinct—Du fleuve à Cinquième, de l'avenue Carrollton à Upperline; No 54 Madison.

Deuxième Precinct—De Cinquième à Onzième, de l'avenue Carrollton à Uppperline; coin Madison et Jeannette.

Troisième Precinct—Compris entre Onzième, Upperline et Upperline canal au lac, du Nouveau Canal et de là à l'avenue Carrollton; West End, Galerie de tir, à côté du Fred's House.

J. V. GUILLOTTE, Maire.

8 avril—8 au 17

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI le 5ème jour de mai A. D., 1888, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1887, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1887, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquents, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AMBRUSTER, HENRY—
Taxe de 1887, montant à $1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Première Deuxième et Freret, désignés comme lots C. D. A Nos 7 à 9 de l'ilet No. 365, mesurant 63 pieds 4 pouces de face à la rue Locust sur 92 pieds 4 pouces de profondeur.

ARTHUR, MARGARET MME—
Taxe de 1887, montant à..........$13 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Coliseé et Félicité, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 266, mesurant 64 pieds de face à la rue Ste-Marie sur 107 pieds de profondeur.

ASHBEY J. H. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$18
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Jackson et Philip, désigné comme une moitié du lot No. 8 de l'ilet No. 74, mesurant 36 pieds de face à la rue Annonciation sur 179 pieds de profondeur.

BARBOUR, MME ELLEN—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Un lot et une portion d'un autre lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Première et Philip, désignés comme lots Nos. 1, 2, 7 ou A de l'ilet No. 317, mesurant 30 pieds de face à la rue St. David sur 91 pieds 8 pouces de profondeur.

BEATTIE, JAMES—
Taxe de 1887, montant à.......... $12 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Pleasant, Toledano et Levee, désignés comme lots Nos. 14 et 6 de l'ilet No. 16; les dits lots Nos 14 et 6 mesurant 121 pieds 10 pouces de face aux rues Water et Pleasant sur 76 pieds de profondeur.

B[illegible]
Taxe de 1887, montant..........$[illegible]
[illegible] de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, [illegible], Carondelet et Joséphine, désignés comme lots Nos 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de l'ilet No. 237, mesurant 74 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles, sur 173 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et St. André.

BREDOW, RICHARD—
Taxe de 1887, montant à..........$30 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Magasin, Constance, et Première, désigné comme lot G de l'ilet No 133, mesurant 3[illegible] pieds de face à la rue Philip sur 127 pieds de profondeur.

BILGERY, JOSEPH M.—
Taxe de 1887, montant à..........$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Baronne, Dryades et Deuxième, désignés comme lots Nos. 21 et 23, de l'ilet No. 262, mesurant 75 pieds de face à la rue Première, sur 126 pieds 8 pouces de profondeur.

BONSEIGNEUR, MARIUS—
Taxe de 1887, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, White, Franklin et Jackson, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 299; le dit lot No. 18 mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Philip sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

BOYD, SAMUEL H.—
Taxe de 1887, montant à..........$60 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Première, Magasins et Philip, désignés comme lots Nos 1 à 7 de l'ilet No. 133, mesurant 183 pieds de face, formant l'encoignure des rues Constance et Première, sur 158 pieds de profondeur.

BLOCK, SIMON—
Taxe de 1887, montant à..........$84
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Joséphine, Prytanée et Jackson, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 210, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue St. Charles sur 117 pieds 1 pouce de profondeur.

BRINKMAN, HENRY H.—
Taxe de 1887, montant à..........$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Rousseau, Première et Deuxième, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 47, mesurant 27 pieds 5 pouces de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur.

BROWNSEN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$9
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Camp, Chestnut et Joséphine, désigné comme lot No 15 de l'ilet No. 173 mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 125 pieds 6 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Chestnut.

BUCKNER, NEWTON—
Taxe de 1887, montant à..........$81 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Washington, Baronne et Sixième, désignée comme une partie du lot No 4 de l'ilet No. 249, mesurant 75 pieds de face à la rue Carondelet sur 10 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et Washington.

BUCK, S. H—
Taxe de 1887, montant à..........$18
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, St-André, Joséphine et St Charles désignés comme lots Nos. 27 et 28 de l'ilet No. 209, mesurant 58 pieds 8 pouces de face sur 158 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Prytanée et St André.

BURKE JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Sixième et Livaudais, Washington St-Thomas et Levee désigné comme lot No 12 de l'ilet No. 51, mesurant 23 pieds 2 pouces de face aux rues Sixième et Livaudais sur 120 pieds de profondeur.

BURKE, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Troisième, Quatrième et St-Thomas désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 49, mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Rousseau sur 103 pieds 5 pouces de profondeur.

BURKE EDWARD.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Deuxième, Clara et Première, désignés comme lots Nos 7 et 8 de l'ilet No. 37[illegible], mesurant [illegible] pieds 2 pouces de face [illegible] formant l'encoignure des rues Deuxième et Magnolia.

BURROW, SIR JOHN,
Taxe de 1887, montant à..........$19 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Laurel, Constance et Quatrième, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No 113, mesurant 78 pieds de face à la rue Troisième sur 1[illegible] pieds de profondeur.

CASEY, THOMAS—
Taxe de 1887, montant à..........$10
Deux demi lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Philip et Jackson, désignés comme partie des lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 139, mesurant 45 pieds de face à la rue Annonciation sur 63 pieds 11 pouces de profondeur.

CHANDLER, JANE VVE—
Taxe de 1887, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Magnolia, Clara et Quatrième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 352, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Washington sur 108 pieds de profondeur.

CLAIBORNE, FRANCIS E.—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Clara, Magnolia et Philip, désigné comme lot No 5 de l'ilet No. 377, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 97 pieds de profondeur.

CLARK, No. 2, SUC., THOMAS—
Taxe de 1887, montant à..........$4 16
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Toledano et Pleasant, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 88, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 120 pieds de profondeur.

CHITTENDEN, MARY VVE—
Taxe de 1887, montant à..........$3 60
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St André, Liberté, Howard et Félicité, désignée comme une partie du lot B de l'ilet No. 323, mesurant 17 pieds de face à la rue St André sur 90 pieds de profondeur.

COLLIER, VVE HUDSON—
Taxe de 1887, montant à..........$83 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St-Charles, Prytanée et St-André, désignés comme l'arrière des lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 209, mesurant 60 pieds de face à la rue Joséphine sur 176 pieds de profondeur.

COLLINS, MLLE KATE A. S.—
Taxe de 1887, montant à..........$6 0[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Locust, Magnolia et Jackson, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 371, mesurant 25 pieds de face à la rue Joséphine, sur 115 pieds de profondeur.

COMMERCIAL HOMESTEAD ASSOCIATION—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, Claiborne et Willow, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 403, mesurant 29 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur.

CONERY, PETER—
Taxe de 1887, montant à..........6
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré et [illegible], désigné comme lot No — de l'ilet No. 494, mesurant — pieds de face sur tout l'ilet.

COOK FRANCIS—
Taxe de 1887, montant à..........$36
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Old Camp, New Camp, Ste. Marie et St. André, désignés comme lots Nos. 19, 20 et 18 de l'ilet No. 113; lot 18 mesurant 29 pieds de face sur 163 pieds de profondeur; lots 19 et 20 mesurant 59 pieds de face sur 103 pieds de profondeur, tous faisant face à la rue Old Camp.

COPP, MME MARY—
Taxe de 1887, montant à..........$54 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 15, 16, 17 et 18 de l'ilet No 18, mesurant 112 pieds 10 pouces de face à la rue Coliseé sur 123 pieds 2 pouces de profondeur.

CHUR HILL, SUC. CHAS. H.—
Taxe de 1887, montant à..........$10 4[illegible]
Un lot et une partie d'un autre lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St André Joséphine et St Charles, désignés comme lot No 18 et partie du lot 19 de l'ilet No. 23 mesurant 14 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Carondelet et St André.

CHURCHILL, MARTHA MME—
Taxe de 1887, montant à..........$72 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Coliseé, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'ilet No 205, mesurant 65 pieds 4 pouces de face à la rue Prytanée sur 128 pieds de profondeur.

DAVIS FRANCIS—
Taxe de 1887, montant à..........$4 20
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Jackson et Philip, désignée comme partie du lot No. 2 de l'ilet No. 73, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Chippewa sur 115 pieds de profondeur.

DAUL, CARL—
Taxe de 1887, montant à..........$3 0[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Annonciation, Jackson et Chippewa, désigné comme lot B de l'ilet No. 73, mesurant 31 pieds de face à la rue Joséphine sur 95 pieds 10 pouces de profondeur.

DAVIDSCN, HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à..........$4 8[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Troisième, Magnolia et Quatrième, désigné comme lot No. — de l'ilet No 366, mesurant 127 pieds de face à la rue Locust sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Locust et Troisième.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Locust, Magnolia et Joséphine, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 371, mesurant 25 pieds de face à la rue Jackson sur 115 pieds de profondeur.

DAVIDSON, HENRIETTA—
Taxe de 1887, montant à..........$4 80
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Magnolia, Locust et Joséphine, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 371, mesurant 125 pieds de face à la rue Jackson sur 115 pieds de profondeur.

DeGRANGE J. H. MME—
Taxe de 1887, montant à..........60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Willow, Claiborne et Philip, désigné comme lot No 15 de l'ilet No 399, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 103 pieds de profondeur.

DERENBECKER, SUC—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Un lot de terre avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Water, Quatrième, Washington et Levee, désigné comme lot No 2 de l'ilet No 9, mesurant 26 pieds 6 pouces de face à la rue Water sur 91 pieds 2 pouces de profondeur.

DERENBECKER, JACOB SUC.—
Taxe de 1887, montant à..........$7 20
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Water, Sixième, Levee et Septième, désignés comme lots A O de l'ilet No 11, mesurant 52 pieds de face à la rue Water sur 144 pieds de profondeur.

DEPASSAU, GEORGE—
Taxe de 1887, montant à..........$1 80
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Ste-Marie et Felicité, désigné comme la moitié du lot F de l'ilet No. 104, mesurant 15 pieds de face à la rue Laurel sur 97 pieds 6 pouces de profondeur.

DEPASSAU, PAUL—
Taxe de 1887, montant à..........$7 80
Un demi lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Annonciation, Ste Marie et Félicité, désigné comme la moitié du lot F de l'ilet No. 104, mesurant 15 pieds de face à la rue Laurel sur 97 pieds de profondeur.

DREYFUS, THEREZA MME—
Taxe de 1887, montant à..........$54
Deux lots de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Première, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 147, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur.

DOHERTY, HUGH—
Taxe de 1887, montant à..........15c
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Philip et Première, désignés comme lots Nos. 6 à 10 de l'ilet No. 432, mesurant 29 pieds 6 pouces de face sur tout l'ilet sur 304 pieds de profondeur.

[illegible], JAMES—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
[illegible] de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Soraparu, Levee, désignés comme lots Nos. 68 de l'ilet [illegible] mesurant 31 pieds de face à la rue [illegible] sur 100 pieds de profondeur.

DOLL, VVE H. ET ALS—
Taxe de 1887, montant à..........$9 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Dryades, Remparts et Félicité désigné comme lot No. 29, mesurant 2 pieds de face à la rue St-André sur 117 pieds de profondeur.

EBERHARDT, ADAM ET JACOB JR.—
Taxe de 1887, montant à..........$9 00
[illegible] dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Trilbias, St. Patrick, désignés comme lots [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue [illegible] formant l'encoignure des rues Troisième et David.

[illegible] CR JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 316, mesurant — pieds de face à la rue Howard, sur 135 pieds 6 pouces de profondeur.

[illegible]RBUSCH, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$7 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Howard, Jackson et Philip, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 316, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 158 pieds 6 pouces de profondeur.

EISENWORTH, GEO. SUC.—
Taxe de 1887, montant à..........$16 20
Deux portions de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, St Denis, Washington et Dryades, désignées comme partie des lots Nos 8 et 9 de l'ilet No 276, mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 100 pieds de profondeur.

FAECHER, LEON SUC.—
Taxe de 1887, montant à..........$9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Joséphine et Jackson, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 168, mesurant 60 pieds de face à la rue Dryades sur 15[illegible] pieds de profondeur.

FARRAR, EDGAR H.—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
Une partie d'un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Jackson, Carondelet et Philip, désignée comme une partie du lot No. 1 de l'ilet No 235, mesurant 120 pieds de face à la rue St. Charles sur 147 pieds 7 pouces de profondeur formant l'encoignure des rues St. Charles et Jackson.

FIELD JR., SPENCER MME—
Taxe de 1887, montant à..........$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Constance, Sixième et Magasins, désigné comme lot No 5 de l'ilet no. 128, mesurant 61 pieds 8 pouces de face à la rue Washington sur 159 pieds 9 pouces de profondeur.

FOLGER, N. C.—
Taxe de 1887, montant à..........$81 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Harmonie, Pleasant et Prytanée, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 222, mesurant 120 pieds de face à la rue St-Charles sur 278 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St Charles et Harmonie.

FOLWELL, DR JOSEPH N.—
Taxe de 1887, montant à..........$63
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Jackson et Constance, désignés comme lots Nos. 25, 26 et 27 de l'ilet No. 134, mesurant 90 pieds de face à la rue Magasins sur 158 pieds 3 pouces de profondeur.

GADLER, GEO. W.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Philip et Race, désigné comme lot No. — de l'ilet No 318, ce lot étant un triangle.

GRAHAM, F.—
Taxe de 1887, montant à..........60c.
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Willow, Philip et Claiborne, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 399, mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur 103 pieds de profondeur.

GERDING, FRED HENRY—
Taxe de 1887, montant à..........$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Joséphine, Howard et St-André, désignés comme partie des lots Nos. 2 et A de l'ilet No. 324, mesurant 40 pieds de face à la rue Liberté sur 134 pieds 5 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Liberté et Joséphine.

GERDING, CHRIST HENRY—
Taxe de 1887, montant à..........$10 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André Howard, Liberté et Joséphine, désigné comme lot B de l'ilet No. 324, mesurant 42 pieds 1 pouce de face à la rue St-André sur 80 pieds de profondeur.

GREEN & CO. CHAS. GILBERT—
Taxe de 1887, montant à..........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Soraparu et Philip, désigné comme lot B de l'ilet No. 5, mesurant 47 pieds de face à la rue Levée sur 103 pieds de profondeur.

GILLESPIE, ASA ET AL—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Harmonie et Toledano, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 279, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 134 pieds de profondeur.

GILES, MLLE HELEN R.—
Taxe de 1887, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Première, Deuxième et Magazine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 132, mesurant 31 pieds de face à la rue Constance sur 126 pieds de profondeur.

GIRARDEY, C. E.—
Taxe de 1887, montant à..........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Joséphine, Magasins et St. André, désigné comme lot No 10 de l'ilet No. 136, mesurant 30 pieds de face à la rue Constance sur 108 pieds de profondeur.

GOLDENBERG, R. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Joséphine et Adèle, désignés comme partie des lots Nos. 4, et 5 de l'ilet No. 31, mesurant 35 pieds de face à la rue Levée sur 184 pieds de profondeur.

GROETSCH, GEORGE W. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$16 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, Annonciation et Joséphine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 73, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

GRUDER, CHARLES—
Taxe de 1887, montant à..........$4 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurent, Dryades, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 289, mesurant 33 pieds de face à la rue Laurent sur 121 pieds de profondeur.

GURLEY, WARD J.—
Taxe de 1887, montant à..........$4 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Thomas, Huitième, Chippewa et Neuvième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 55, mesurant 50 pieds de face aux rues St Thomas et Huitième sur 60 pieds de profondeur.

HAGAN, MLLE CLARA M.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Locust, Deuxième et Freret, désignés comme lots Nos. 3 à 5 de l'ilet No. 355, mesurant 93 pieds de face à la rue Première sur 126 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M. MLLE—
Taxe de 1887, montant à..........$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Franklin, White et Philip, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No 299, mesurant 50 pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M. MLLE—
Taxe de 1887, montant à..........$15
Cinq lots de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, White, Franklin et Joséphine, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 7 et 8 de l'ilet No. 198, mesurant 137 pieds de face à la rue Jackson sur 100 pieds de profondeur.

HAGAN, CLARA M. MLLE—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Freret, Locust et Première, désignés comme lots Nos. 10 à 13 de l'ilet No. 355, mesurant 154 pieds de face et formant l'encoignure des rues Deuxième et Freret sur 141 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Taxe de 1887, montant à..........$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Huitième et Harmonie, désignés comme lots Nos 11 et 12 de l'ilet No. 189, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur.

HAGAN, JAMES—
Taxe de 1887, montant à..........$30
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Harmonie et Fleurant, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 189, mesurant 72 pieds de face à la rue Chestnut sur 113 pieds de profondeur.

HAMMERLING, VVE MARY ET ENFANTS—
Taxe de 1887, montant à..........$6 60
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Joséphine et Adèle, désigné comme partie du lot B de l'ilet No. 31 mesurant 23 pieds 10 pouces de face à la rue Levée sur 176 pieds 8 pouces de profondeur.

HART, HENRY D. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$24
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Deuxième et Première, désigné comme lot No 11 de l'ilet No. 233, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Charles sur 150 pieds de profondeur.

HART, JUDAH—
Taxe de 1887, montant à..........$30
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No 147, mesurant 52 pieds de face à la rue Magasins sur 121 pieds de profondeur.

HENDERSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$9 60
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Liberté, David et Première, désignés comme lots Nos. 13 à 16 de l'ilet No. 316, mesurant 100 pieds de face et formant l'encoignure des rues Deuxième et Liberté sur 70 pieds de profondeur.

HENDERSON, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........54c
Dix huit lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos 1 à 18 de l'ilet No. 474, mesurant 254 pieds de face à la rue Rocheblave sur 287 pieds de profondeur.

HENNESSEY, JAMES M.—
Taxe de 1887, montant à..........$18 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Chestnut, Jackson et Camp, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 171, mesurant 63 pieds de face à la rue Joséphine sur 127 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Joséphine et Chestnut.

HIRSCH, VVE GEO. A.—
Taxe de 1887, montant à..........$5 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, St-Thomas et St André, désigné comme lot B de l'ilet No. 41, mesurant 30 pieds de face à la rue Adèle sur 60 pieds de profondeur.

HILLMAN, MME LEONCE O.—
Taxe de 1887, montant à..........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Rousseau, St-Thomas et Quatrième, désigné comme lot No 5 de l'ilet No. 50, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Washington sur 126 pieds de profondeur.

HOULIHAN, EDWARD—
Taxe de 1887, montant à..........80
Une partie d'un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Levée, Nuns, désignée comme une partie du lot [illegible] No. 36, faisant face aux rues Félicité et [illegible].

IRELAND, RICHARD—
Taxe de 1887, montant à..........$30
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Prytanée, St-Charles et Joséphine, désigné comme lot No. 30 de l'ilet No. 209, mesurant 30 pieds de face à la rue St-André sur 39 pieds de profondeur.

IRWIN EDWARD.—
Taxe de 1887, montant à..........15c
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Erato et Thalie, désigné comme un certain lot de l'ilet No. 481.

ISAAC, LOUISA—
Taxe de 1887, montant à..........$21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Camp, Ste-Marie et Chestnut, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 174, mesurant 27 pieds 2 pouces de face à la rue Félicité sur 130 pieds de profondeur.

JOHNSON, PRESSLEY—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Washington, Dryades et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 276, mesurant 50 pieds de face à la rue St Denis sur 125 pieds de profondeur.

KEENER, MME M. ET ALS.—
Taxe de 1887, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Remparts, Franklin et Félicité, désigné comme lot No. 69 de l'ilet No. 296, mesurant 31 pieds de face à la rue St-André sur 109 pieds de profondeur.

KING MATHAIS—
Taxe de 1887, montant à..........60c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Liberté, Septième et Howard, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No 334, mesurant 25 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Sixième et Liberté.

KOLVE, HENRY—
Taxe de 1887, montant à..........$4 00
Dix-huit lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 1 à 18 de l'ilet No. 470, mesurant 258 pieds étant un ilet entier sur 269 pieds de profondeur.

KOUNS, BENJ. B.—
Taxe de 1887, montant à..........$15 00
Un lot et demi de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Première, Laurel et Deuxième, désignés comme lot no. 23 et la moitié du lot No 22 de l'ilet no. 98, mesurant 97 pieds de façe à la rue Annonciation et forme l'encoignure des rues Annonciation et Première, sur 120 pieds de profondeur.

KUHLMAN, VVE JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Sixième, Annonciation et Septième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet no. 93, mesurant 134 pieds de face sur 134 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Laurel et Sixième.

KUHLMANN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$3 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Laurel, Constance et Toledano, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 121, mesurant 58 pieds de face à la rue Pleasant, sur 120 pieds de profondeur.

KUHLMANN, JOHN,
Taxe de 1887, montant à..........$78 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Pleasant, Constance et Harmonie, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 123, mesurant 78 pieds de face à la rue des Magasins sur 124 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues des Magasins et Pleasant.

KUHLMAN, JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$15
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Sixième, Camp et Septième, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 153, mesurant 28 pieds de face à la rue Magasins sur 125 pieds de profondeur.

LANTIER, JOSEPH J.—
Taxe de 1887, montant à..........$2 10
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, St-David, Liberté et Troisième, désignés comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 315, mesurant 27 pieds de face à la rue Deuxième sur 115 pieds de profondeur.

LAUE, F. No. 2 SUC—
Taxe de 1887, montant à..........$21
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Joséphine, Laurel et St André, désignés comme lots Nos. 13, 11 et 12, le lot No 15 mesurant 41 pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur, les lots Nos 11 et 12 mesurant 59 pieds de face à la rue Annonciation sur 100 pieds de profondeur.

LAUMAN, PHILIP—
Taxe de 1887, montant à..........$3 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, St-Denis, Sixième et Washington, désignés comme lot No 16 de l'ilet No. 2[illegible], mesurant 3[illegible] pieds de face à la rue St-Patrick sur 150 pieds de profondeur.

LEE, MME [illegible]
Taxe de 1887, montant à..........90c.
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Septième, St-Patrick, St-David et Huitième, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 307, mesurant 27 pieds 3 pouces de face à la rue Septième sur 100 pieds de profondeur.

LEVY, S.—
Taxe de 1887, montant à..........$12 00
Cinq parties de lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Première et Philip, désignés comme lots Nos. 1 à 5, de l'ilet No. 133, mesurant 8 pieds de face à la rue Magasins sur [illegible] pieds de profondeur.

LEVY, SALOMON MME—
Taxe de 1887, montant à..........$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] désigné comme lot No. [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Félicité sur 124 pieds de profondeur.

LEVY, LEOPOLD—
Taxe de 1887, montant à..........$9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Quatrième et Laurel, désignés comme lots Nos. [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Washington sur [illegible] pieds de profondeur.

MAGINNIS, MME J. H.—
Taxe de 1887, montant à..........$111
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Prytanée, Coliseé et Joséphine, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 209, mesurant 175 pieds de face à la rue Jackson sur 159 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Jackson et Prytanée.

MARX, B.—
Taxe de 1887, montant à..........$9 60
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St. Charles, Pleasant et Harmonie, désignée comme lot No. 1. de l'ilet No. 224, mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

MARX, HENRY—
Taxe de 1887, montant à..........$2 70
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Soraparu et Annonciation, désignés comme lots Nos. 1-3 de l'ilet No. 75, mesurant 31 pieds à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

MARX HENRY—
Taxe de 1887, montant à..........$19 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, [illegible] désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 7[illegible], mesurant 63 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

MART, HYPOLITE—
Taxe de 1887, montant à..........$1 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Septième, Constance, Laurel et Huitième, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Septième et Constance.

MARTIN [illegible]—
Taxe de 1887, montant à..........$27
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Annonciation [illegible], désignés comme lots [illegible] pieds de face à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.

MEALY, P. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$4 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Philip, Annonciation, Première, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 99, mesurant 3[illegible] pieds de face, formant l'encoignure des rues Laurel et Philip sur 10[illegible] pieds de profondeur.

MAGUIRE NICHOLAS—
Taxe de 1887, montant à..........$7 60
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, [illegible] désignés comme lots Nos. [illegible] 6 de l'ilet No 253, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Carondelet sur 131 pieds de profondeur.

[illegible]
Taxe de 1887, montant à..........$2 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Locust, Magnolia et Washington, désigné comme lot No 3, 5, [illegible] mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 129 pieds de profondeur.

[illegible]
Taxe de 1887, montant à..........$50
[illegible] dans l'ilet borné par les rues [illegible] Washington [illegible] sur 150 pieds de profondeur.

[illegible]
Taxe de 1887, montant à..........$21 80
[illegible] mesurant 52 pieds de face sur 93 pieds de profondeur.

MAPAM [illegible]
Taxe de 1887, montant à..........$27 00
[illegible] dans l'ilet borné par les rues Washington, Baronne [illegible] mesurant 58 pieds de face à la rue Washington, sur [illegible].

McCLOSKEY, HUGH—
Taxe de 1887, montant à..........$15
Un morceau triangulaire de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné comme un triangle, mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Prytanée, et 1 pied 7 pouces de face à la rue St-Charles, sur 436 pieds de profondeur.

McCORMACK, BERNARD—
Taxe de 1887, montant à..........$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Première et Deuxième désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No 401, mesurant 60 pieds de face à la rue Willow sur 117 pieds de profondeur.

McDUFF, EMMA MLLE.—
Taxe de 1887, montant à..........$12
Quatre parties de lots de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Annonciation, Laurel et Sixième, désignées comme parties des lots Nos. 4, 5, 6 et 7 de l'ilet No. 94, mesurant 36 pieds de face à la rue Washington sur 131 pieds de profondeur.

NOLLAN, JENNIE MME—
Taxe de 1887, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, St Thomas, [illegible] et St André, désigné comme lot A. de l'ilet No. 67, mesurant 36 pieds 11 pouces de face à la rue [illegible] sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

NOLT, GEORGE N.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Franklin, Liberté et Joséphine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 320 mesurant 29 pieds 2 pouces de face à la rue Jackson sur 110 pieds de profondeur.

NORRIS, WILLIAM—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Howard, Liberté, St-George et Philip, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 328, mesurant 60 pieds de face à la rue Première sur 91 pieds de profondeur.

O'CONNELL, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Laurent, Dryades et Joséphine, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 291, mesurant 32 pieds de face sur 80 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-André et Laurent.

O'CONNOR, MME JERMIAH—
Taxe de 1887, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Constance, Première et Laurel, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 111, mesurant 30 pieds de face à la rue Deuxième sur 120 pieds de profondeur.

O'HARA, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Laurel, Constance et St André, désigné comme lot No 7 de l'ilet No. 106, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste-Marie sur 120 pieds de profondeur.

OTIS, HENRY—
Taxe de 1887, montant à..........$19 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Annonciation, Laurel et Ste-Marie, désignés comme partie des lots Nos 3, 4 et 5 de l'ilet No. 104, mesurant 40 pieds de face à la rue Félicité sur 95 pieds de profondeur.

PALFREY, SARAH A. E.—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Howard, Septième et Liberté, désignés comme lots 1 et 2 de l'ilet No. 3[illegible] 4, mesurant 60 pieds de face à la rue Sixième sur 125 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Sixième et Howard.

PARKER, B. V. HERITIERS—
Taxe de 1887, montant à..........$12
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 185, mesurant 28 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 9 pouces de profondeur.

PARMLEY, J. M.—
Taxe de 1887, montant à..........$3 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Levee, Rousseau et Joséphine, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 31, mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue Adèle sur 159 pieds 10 pouces de profondeur.

PENN, WILLIAM H.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Willow, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos 1, 2 et 3, mesurant 25 pieds de face à la rue Claiborne sur 95 pieds de profondeur.

PICONE, MME CATHERINE—
Taxe de 1887, montant à..........$7 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Laurel, Constance et Félicité, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 105, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Ste-Marie sur 128 pieds de profondeur.

PIERSON, MME JAMES L.—
Taxe de 1887, montant à..........$21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Camp, Deuxième et Camp, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 168, mesurant 3[illegible] pieds de face à la rue Première sur 125 pieds de profondeur.

POPE, JOHN H.—
Taxe de 1887, montant à..........$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Deuxième, Première et Constance, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 132, mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 123 pieds de profondeur.

PROCHASKA, MME JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$9 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 249, mesurant 32 pieds de face à la rue Carondelet sur 150 pieds de profondeur.

PURCELL, G. W.—
Taxe de 1887, montant à..........$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Philip et Première, désigné comme lot No. 110, mesurant 35 pieds de face à la rue Constance sur 64 pieds de profondeur.

PURCELL, G. W. ET E. M.—
Taxe de 1887, montant à..........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 185, mesurant 28 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 9 pouces de profondeur.

PURCELL, M. A. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$12
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Coliseé, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 185, mesurant 28 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds 9 pouces de profondeur.

PURCELL, GEO. W. ET E M.—
Taxe de 1887, montant à..........$7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Première St Thomas et Soraparu, désigné comme lot No. 160 de l'ilet No. 63, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

PURCELL GEO. W. ET E. M.—
Taxe de 1887, montant à..........$6 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St-Denis, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 285, mesurant [illegible] pieds 6 pouces de face à la rue St-Denis sur 1[illegible] pieds de profondeur.

PURCELL JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
6 parties de lots de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Deuxième, Première et Freret, désignés comme lots Nos 11, 12 et le fond des lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. [illegible]; les lots Nos 14 à 18 formant l'encoignure des rues Deuxième et Locust; mesurant 12 pieds de face et 76 pieds de profondeur; les lots Nos. 4 et 5 font face à la rue Locust et mesurent 50 pieds de face sur 23 pieds de profondeur.

PURCELL JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$3[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, White, [illegible] et Philip, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 299, mesurant 25 pieds de face à la rue Jackson sur 12[illegible] pieds de profondeur.

RAYMOND PETER—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Deuxième [illegible] désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 97, mesurant 30 pieds de face et formant l'encoignure des rues Annonciation et Deuxième sur 100 pieds de profondeur.

RENAUD, J. K.—
Taxe de 1887, montant à..........$26 00
Un lot de terre et une partie d'un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Coliseé, Prytanée, Septième et Sixième, désignés comme lot No. 1 et une partie du lot No 2 de l'ilet No 195 mesurant 60 pieds de face à la rue Prytanée sur 129 pieds de profondeur.

REYNO D, VVE EDWARD—
Taxe de 1887, montant à..........$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Ste Marie et Félicité, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 104, mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur 98 pieds de profondeur.

ROBERTSON, AMANDA, MME—
Taxe de 1887, montant à..........65c
Un lot de terre avec améliorations dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Terpsichore et Melpomène désigné comme lot de [illegible] l'ilet No. 19, mesurant [illegible] pieds de face sur 140 pieds de profondeur.

ROSINA, WALTER—
Taxe de 1887, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Chippewa, Quatrième et St-Thomas, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 50, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

ROUSE JOHN D.—
Taxe de 1887, montant à..........$102
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Charles, Troisième, Carondelet et Quatrième, désignés comme lots Nos 1 à 4 et 9 de l'ilet No. 231; les lots 15 à 18 mesurant 127 pieds de face à la rue St Charles sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St Charles et Troisième; lot 9 faisant 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 127 pieds.

RYAN, WILLIAM—
Taxe de 1887, montant à..........$12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St Denis, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos 4 et 5, de l'ilet No. 272, mesurant 60 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

SAVAGE, M. J.—
Taxe de 1887, montant à..........$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos 6 et 8, de l'ilet No. 259, mesurant 75 pieds de face à la rue Dryades, sur — pieds de profondeur.

SALEAN, AGNES MME—
Taxe de 1887, montant à..........$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, désignés comme lots Nos 3 et 4 de l'ilet No. 80, mesurant 40 pieds de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur.

SCHEIB, ELIZABETH MME, KUNTZ, H. et LOIS FRANK—
Taxe de 1887, montant à..........$3
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, St Thomas, Rousseau et Washington, désigné comme lot No. 29 de l'ilet No5, mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Quatrième sur 12[illegible] pieds de profondeur.

SIMMS, S. M.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 259, mesurant 13 pieds de face à la rue Dryades.

SMITHERS, BENJAMIN et ALS—
Taxe de 1887, montant à..........60c
Un lot de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Freret, Howard et Septième, désigné comme lot No 20 de l'ilet No. 339, mesurant 32 pieds de face à la rue Sixième sur 12[illegible] pieds de profondeur.

SPELLMAN, MME MARGARET—
Taxe de 1887, montant à..........$7 20
Un lot et la moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Soraparu, Rousseau, St-Thomas et Première, désigné comme lot No. 102 et une partie du lot No. 10 de l'ilet No. 46, mesurant 30 pieds 7 pouces de face à la rue Soraparu sur 120 pieds 4 pouces de profondeur.

STACK, JOSEPH H.—
Taxe de 1887, montant à..........$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-André, Franklin, Liberté et Félicité, désignée comme une partie du lot No. 9, de l'ilet No. 322 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue St André sur 85 pieds 8 1/2 pouces de profondeur.

STACK, SUC. THOMAS—
Taxe de 1887, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St André, Franklin, Liberté et Félicité, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 322, mesurant 50 pieds de face à la rue St André sur 95 pieds de profondeur.

STEIB JOHN—
Taxe de 1887, montant à..........$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Melpomène et Prieur, désigné comme un certain lot de l'ilet No. 166, le dit lot étant un ilet triangulaire.

STULTZ, J. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$4 20
Une partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle, Magasins, Constance et Huitième, désigné comme partie du lot No 13 de l'ilet No. 125, mesurant 6 pieds de face à la rue Neuvième sur 126 pieds de profondeur.

THIBAULT, VVE FELIX J.—
Taxe de 1887, montant à..........$70 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, St Charles, Troisième et Carondelet, désigné comme lot No 9 de l'ilet No. 231, mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 127 pieds de profondeur.

TENNISON, J. H. VVE—
Taxe de 1887, montant à..........$18 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No 6 de l'ilet No. 129, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Magasins, sur 110 pieds 6 pouces de profondeur.

THOMAS FRANCIS, JR.—
Taxe de 1887, montant à..........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rampart, Prieur, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 429 mesurant 31 pieds de face sur tout l'ilet sur 175 pieds de profondeur.

THOMSON, ADAM—
Taxe de 1887, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Chippewa, St-Thomas et Deuxième, désigné comme un lot de terre de l'ilet No. 61, mesurant 140 pieds de face à la rue Troisième sur 36 pieds 5 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Troisième et Chippewa.

THOMSON, ADAM—
Taxe de 1887, montant à..........$21 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, St-Thomas, Chippewa et Troisième, désigné comme un lot de terre de l'ilet No. 61, mesurant 150 pieds de face à la rue Deuxième sur 251 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Deuxième et St-Thomas.

THOMPSON, MLLE MARY M.—
Taxe de 1887, montant à..........$16 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Laurel, et Annonciation, désigné comme lot No 1 de l'ilet No. 104, mesurant 33 pieds de face à la rue Félicité sur [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Félicité et Laurel.

TEYAGNE, MME SYLVAIN JEAN—
Taxe de 1887, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Harmonie, Annonciation et Pleasant, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 86, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur 93 pieds 9 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Chippewa et Harmonie.

VAN HOFFE, SUC. DE R.—
Taxe de 1887, montant à..........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Sixième et Septième désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 153 mesurant 23 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins sur 120 pieds de profondeur.

VAUDRY, WILLIAM T.—
Taxe de 1887, montant à..........$24
Deux parties de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, St-Charles, Prytanée et Quatrième désignées comme parties des lots Nos. 23 et 10 de l'ilet No. 315, mesurant 49 pieds 8 pouces de face à la rue Troisième sur 128 pieds 8 pouces de profondeur.

WALSH, MICHAEL—
Taxe de 1887, montant à..........$21 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, désignés comme les lots Nos 3 et 4 de l'ilet No. 245, mesurant 50 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

WAR[illegible], FREDERICK—
Taxe de 1887, montant à..........$36 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible] St André, Première et [illegible], désignés comme lots A [illegible] formant l'encoignure des rues Dryades et St André [illegible] mesurant 27 pieds [illegible] pieds de profondeur [illegible] face à la rue [illegible].

WA[illegible], ADAM—
Taxe de 1887, montant à..........$4 25
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Neuvième, Huitième et [illegible], désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 56, mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Chippewa sur 100 pieds de profondeur.

WATKINS JOHN A.—
Taxe de 1887, montant à..........$15
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Old Magasins, [illegible] et Constance, désignés comme lots Nos 20 et 21 de l'ilet No. 103 et [illegible] mesurant [illegible] pieds de face à la rue Old Magasins sur [illegible] pieds de profondeur.

WELSH, CAROLINE—
Taxe de 1887, montant à..........$15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, [illegible] Chestnut, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 154, mesurant 29 pieds de face à la rue [illegible] sur [illegible] pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Magasins et Joséphine.

WESCOTT, THOMAS M. MME—
Taxe de 1887, montant à..........$21 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 12, 13 de l'ilet No. 172, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Chestnut sur 100 pieds de profondeur.

WE[illegible] LOUIS—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Magasins, désignés comme lots Nos 14 et 15 de l'ilet No. 123, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur.

WILD, CARL—
Taxe de 1887, montant à..........$[illegible]
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Septième, Neuvième et [illegible], désignés comme lots Nos 2 et 3 de l'ilet No. 19, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Laurel sur 100 pieds de profondeur.

WILSON ET ALS, MME E. W.—
Taxe de 1887, montant à..........$4 27
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St Charles, Quatrième et [illegible], désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 231, mesurant 3[illegible] pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur.

WINTER, CHRISTIAN—
Taxe de 1887, montant à..........$2 48
Un lot de terre avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, [illegible], Jackson et Philip, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 364, mesurant 3[illegible] pieds de face à la rue Locust sur [illegible] pieds 6 pouces de profondeur.

WOHLFAHT, CAROLINE—
Taxe de 1887, montant à..........$12
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet, borné par les rues Annonciation, Septième, Laurel et Huitième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 92, mesurant 62 pieds de face et formant l'encoignure des rues Annonciation et Septième sur 110 pieds de profondeur.

WOOD, MARY F. VVE—
Taxe de 1887, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Washington, Sixième et Dryades, désigné comme lot No 5 de l'ilet no 276, mesurant 48 pieds de face à la rue St-Denis sur 150 pieds de profondeur.

ZELLER, JOHN ET ALS—
Taxe de 1887, montant à..........60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St-Denis, Dryades, Harmonie et Toledano, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 279, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis sur 120 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JOSEPH DESPOSITO,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur Paroisse d'Orléans.

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:

Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés, pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.

JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.

CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District inférieur, No 203 rue Canal.